

Le Petit Journal de Neuvic

Périodique d'informations municipales - Juillet 2021 - N°29

Les adieux de Neuvic à Hubert FAURE

Hubert FAURE s'est éteint dans sa 107^{ème} année

Quelle vie exceptionnelle, il était normal que Neuvic ait une rue à son nom.

Hubert Faure a grandi à Neuvic et s'est surtout distingué pendant la deuxième guerre mondiale en faisant partie des 177 français composant le commando KIEFFER le jour du débarquement de Normandie, le 06 juin 1944.

Il a été inhumé dans son petit village de Bayas en gironde, nous reviendrons lors du bulletin de janvier 2022 sur son incroyable épopée.



A Bayas (33) Paulette DOYOTTE, François ROUSSEL, Jean Philippe REMY, présents à la cérémonie en l'honneur d'Hubert FAURE



Salut du chef des forces spéciales, unité militaire descendant des bérets verts du commando Kieffer

Fille de Philippe KIEFFER lors de l'éloge funèbre d'Hubert FAURE en l'église de Notre Dame de l'assomption à Paris



Editorial.....



Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Après 38 années passées à la tête de la mairie de Neuvic, Monsieur François ROUSSEL vous annonçait dans son éditorial du Petit Journal de Neuvic de juillet 2020 et dans celui du bulletin municipal de janvier 2021, qu'il laisserait ses fonctions de Maire et qu'il me passerait la main.

C'est donc avec une grande émotion que j'ai pris le 12 mars dernier l'écharpe tricolore car être maire, c'est le plus beau mandat. C'est le mandat de la proximité, du contact, de l'action concrète, des réalisations qui se voient.

En mon nom et au nom de l'équipe municipale, je remercie très chaleureusement les neuvicoises et les neuvicois qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales et je vous suis très reconnaissante de m'avoir très largement renouvelé celle-ci lors des élections départementales des 20 et 27 juin 2021.

Je voulais également saluer l'engagement de Monsieur François ROUSSEL qui a consacré 44 ans de sa vie à la commune de Neuvic-sur-l'Isle et qui reste à nos côtés en qualité de Maire honoraire et de délégué communautaire.

Son action, ses compétences, son énergie, son investissement sans nul autre pareil ont profondément transformé notre belle commune et son empreinte aura à jamais marqué l'histoire de Neuvic.

Cela aura été pour moi un grand honneur et un immense plaisir d'avoir été à ses côtés pendant 26 ans et toute l'équipe municipale qui m'entoure ainsi que moi-même lui exprimons notre profonde gratitude.

L'été est là et sonne à nos oreilles comme celui des retrouvailles et de la convivialité.

La sortie de la pandémie a marqué la réouverture des bars et des restaurants après une fermeture interminable. Mais le répit semble être de courte durée devant l'arrivée d'une quatrième vague de l'épidémie de COVID-19 qu'il est possible de maîtriser grâce à une vaccination massive.

Malgré cette période inédite, regarder devant soi, devancer pour avancer, voilà le moteur pour faire évoluer Neuvic.

Depuis deux ans, nous nous engageons dans la transition énergétique de notre cité, notamment en matière de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces initiatives qui sont pour le moment des alternatives au système doivent devenir la norme.

La mise en place de mesures concrètes pour enclencher la métamorphose écologique du territoire de notre commune est un des principaux enjeux de ce mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Bien cordialement,

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic-sur-l'Isle

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Une démarche communautaire en cours

70 % des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) se décideront et seront réalisées par le niveau local.

15 % des émissions de GES sont directement issues des décisions prises par les collectivités territoriales, concernant leur patrimoine (bâtiments, éclairage public, flotte de véhicules) et leurs compétences (transports déchets...) et 50 % si l'on intègre les effets indirects de leurs orientations en matière d'habitat, d'aménagement, d'urbanisme et d'organisation des transports.

La collectivité a donc un rôle d'exemplarité et elle doit être moteur de changement pour son territoire par le biais de son PCAET.

Celui-ci a été lancé par la communauté de communes à la fin de l'année dernière.

Le diagnostic territorial vient d'être achevé.

C'est sur la base de ce travail primordial que seront ensuite définis une stratégie et un programme d'actions intégré.



Exemple d'un cadastre solaire

Les déchets

Les samedi 05 et mardi 08 juin, sur la place Eugène Le roy, plus de 1500 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués par les employés municipaux aux habitants de la commune de Neuvic.

Un camion pédagogique du SMD3 était également présent. Les animateurs ont ainsi pu échanger avec la population sur les règles relatives au tri des déchets et sur les enjeux écologiques de demain.



Il est rappelé que les cartons marrons dans lesquels arrivent nos commandes Internet ne sont pas à mettre dans les sacs jaunes, mais dans les "bornes à cartons" spécialement dédiées. Elles sont arrivées il y a quelques mois sur le territoire de la commune et se situent :

- Parking de la Grande Pharmacie (sur le centre bourg)
- Parking de la rue de la Font Saint Pey (en descendant au cimetière)
- Planèze, rue du Moulin à Vent (à hauteur du passage à niveau)
- Rue de la Poutaque, au niveau du boulodrome (à proximité du collège)



Vous avez aussi certainement remarqué de nouveaux affichages sur les bornes à sac jaunes et à sacs noirs. Cela permet d'identifier plus facilement ce que l'on peut mettre dans les sacs à déchets.

Enfin, par civisme et par respect, pensons aux agents de collecte qui sont quotidiennement amenés à récupérer divers objets, gravats ou déchets verts abandonnés à côté des poubelles, alors que la déchetterie n'est qu'à quelques pas.

Les travaux

Résidence Autonomie :

Entre les accès piétons et la chaussée c'est une surface dépassant 1800 m² qui a été réhabilitée en enrobé à chaud pour donner un nouvel aspect à ces lieux, pour le confort et le plaisir des résidents.

Les logements quant à eux sont réhabilités au fur et à mesure de leur "vacance", proposant après travaux une salle de bains et des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite, une consommation énergétique réduite (abaissement de la hauteur sous-plafond, mise en place d'une nouvelle isolation, changement des menuiseries ...).



Les travaux sont réalisés en majorité par le personnel communal et par des entreprises locales. Pour rappel, la résidence et la salle de réunion/rencontre sont propriété de la commune.

Toilettes sous la halle et réhabilitation de l'escalier d'accès de la halle :

Les toilettes sous la halle sont désormais automatisées et offrent ainsi un lieu d'aisance toujours propre, accessibles en été de 7h00 à 22h00 et en hiver de 8h00 à 19h00.

Nous avons profité de ces travaux pour rajeunir et sécuriser l'escalier d'accès de la halle (carrelage glissant).

Tout ceci a nécessité un gros travail de préparation par les agents des services techniques et aussi l'intervention de deux sociétés spécialisées, MPS Toilettes et RMPB.



Skatepark :

Que les plus jeunes ou les plus hardis d'entre nous soient rassurés, ce projet avance. En raison de la crise de la Covid et des plannings des entreprises nous ne pourrons pas tenir les délais espérés et souhaités. Le nouveau planning prévoit à ce jour un début des travaux avant la fin de l'année pour une livraison au printemps prochain.



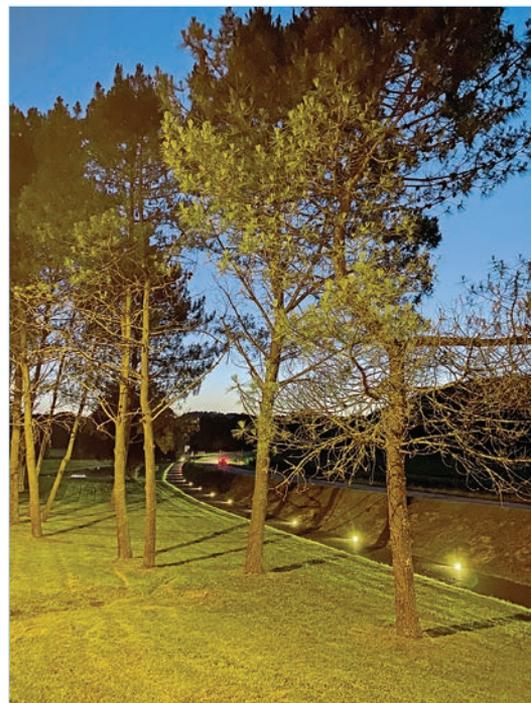
Aire de jeux pour enfants au boulodrome :



Vous aurez tous constaté il y a quelques semaines le début des travaux. Stoppé dans son élan par le retard de livraison des jeux commandés qui n'arrivent qu'au compte-goutte, Monsieur Wilfried Berger, directeur des services techniques espère toutefois pouvoir terminer sa réalisation pour une mise en service courant août.

Liaison Douce :

Le tronçon reliant la vélo route/voie verte à l'entrée de Neuvic, au niveau du lotissement de la Croix Blanche (rue de Gimel), réalisé au début du printemps, offre une nouvelle voie de circulation totalement sécurisée pour les piétons et les vélos.



Il est rappelé que la communauté de communes (CCIVS) est ici maître d'ouvrage. La commune a quant à elle financé l'éclairage de ce tronçon renforçant ainsi la sécurité des usagers.

Piste d'athlétisme autour du plateau multisport :

Annoncée pour cet été la réalisation d'une piste d'athlétisme de 250m à proximité du collège est retardée. En effet, suite aux différentes options que nous envisageons de retenir (éclairage public, emploi de Top-Ten ou enrobé drainant) l'enveloppe financière à y consacrer a augmenté. La règlementation des marchés publics nous oblige donc à effectuer une publicité et à recourir à une consultation formalisée.



Réfection des voiries et trottoirs rue Frédéric Mistral et lotissement du Terme Est

Pour une somme avoisinant les 95 K€ financée par la communauté de communes (CCIVS) compétente en matière de voirie et en partie par la commune de Neuvic, la réfection des trottoirs et des chaussées est programmée fin août/début septembre.

Les habitants de ces secteurs verront donc d'ici là nos agents intervenir pour un travail de préparation, suivra ensuite l'intervention de l'entreprise Colas pour l'application des produits bitumineux.



Les trottoirs de la résidence de la Chènevère trop longtemps délaissés.

Nous avons fait le choix d'un revêtement de voirie en enrobé à chaud beaucoup plus pérenne que le traditionnel "bi-couche".

Que les riverains de la résidence de la Chènevère (rue Montaigne, rue de La Boétie, rue Fénelon) ne s'inquiètent pas, la même opération est programmée en 2022.

Le nouvel EHPAD

Les temps préparatoires au début de la construction de l'EHPAD de Neuvic ont été retardés par la crise du Covid.

Néanmoins, les sondages archéologiques et le bornage ont été réalisés et les premiers travaux devraient débuter en avril 2022.

Rappelons que ce futur EHPAD qui se situera entre le gymnase et l'ANACE, aura 10 lits supplémentaires par rapport à l'actuel, passant sa capacité à 75 lits.

Il répondra aux dernières normes environnementales d'isolation, de climatisation et tout est mis en œuvre pour que les résidents et le personnel soient le plus à l'aise dans ce nouvel établissement et s'y sentent bien.



Les médecins de Neuvic

Nous reviendrons plus longuement sur ce sujet dans le bulletin municipal de 2022, mais nous pouvons déjà vous annoncer que la commune proposera au prochain conseil municipal l'achat du cabinet médical où exercent les Docteurs BARBERIS, FOURNIER et RAVAUD.

En concertation avec les médecins de Neuvic, nous aménagerons les locaux de façon à installer un secrétariat médical physique.

Ce point est important pour beaucoup de personnes peu familières des rendez-vous par internet, mais aussi par les jeunes internes qui trouvent cet accueil plus humain pour la patientèle.

Parallèlement à cette action de la commune, la communauté de communes a lancé une étude pour créer une maison de santé afin d'accueillir des médecins salariés. Les deux démarches sont complémentaires et visent à anticiper la perspective de désertification qui frappe tant de communes rurales.

Nous avons des atouts et nous mettons tout en œuvre pour garder nos médecins et en attirer de nouveaux.



Neuvic et la vaccination de nos aînés

Depuis mars 2020 les élus se sont mobilisés auprès de nos aînés pour les informer et les rassurer sur la crise de la Covid-19.

Début mars 2021 la préfecture a mis en place la démarche "aller vers" avec la Communauté de communes (CCIVS), le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et les mairies, dans le but de faire vacciner les séniors de plus de 75 ans ne pouvant pas se déplacer seuls. Ils ont été appelés, renseignés et inscrits dans les différents centres de vaccination. Certains ont été véhiculés par la CCIVS et les élus.

Par la suite l'action s'est étendue à d'autres tranches d'âges.

A ce jour, les résidents et une partie du personnel de l'EHPAD sont vaccinés. Il en est de même pour la quasi-totalité des résidents de la Résidence Autonomie.

Une bonne partie de la population de Neuvic l'est également et pour ceux qui ne le seraient pas, les rendez-vous peuvent être obtenus dans les différents centres ouverts, cabinets d'infirmiers, pharmacies et médecins, ainsi que sur les sites internet "Vite Ma Dose Dordogne" et "Doctolib".

La vaccination est ouverte à toute personne de 12ans et plus.

Un appel à témoignages sur les réfugiés lorrains

Cette année, le département de la Moselle organise une série de manifestations dans le cadre d'un projet intitulé "Moselle déracinée".

Les élus de Pange, commune de Moselle de 900 habitants, située à une dizaine de kilomètres de Metz, souhaitent, dans un devoir de mémoire, se joindre à ce projet en organisant cet automne une manifestation liée à ce sujet avec conférence et témoignages.



Il se trouve qu'une rue de Pange se nomme "rue de Neuvic-sur-l'Isle" car en 1940 des citoyens pangeois ont été expulsés par l'armée allemande dans notre commune.

Deux témoins directs de cette période sont encore présents à Pange et les mosellans souhaiteraient associer les neuvicois à ce projet.

Ainsi, un appel à témoins est lancé.

Toute personne susceptible d'apporter plus de renseignements sur cette période particulière peut contacter : **Jean-Philippe REMY adjoint, au 05 53 82 81 80**

Vie quotidienne règles de bon voisinage : nuisances sonores

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, ... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises : tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive)...

sont uniquement autorisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Bruits de chantier

Ils sont autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi (hors jours fériés) sauf en cas d'intervention urgente ou occasionnelle.

Tapage nocturne

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe, article R 623-2 du Code pénal.

Consulter l'arrêté préfectoral sur le site : <http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante-solidarite-et-cohesion-sociale/Sante-et-environnement/Bruits-de-voisinage-et-exces-sonores>

Opération tranquillité vacances : c'est le moment de s'inscrire !

Vous partez bientôt en vacances ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit "Opération Tranquillité Vacances" des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Comment faire ?

Pour s'inscrire, il suffit de :

- remplir le formulaire disponible en ligne, l'imprimer et le déposer à votre brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ ;

https://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf

- ou prendre rendez-vous en ligne avec la brigade de gendarmerie de Neuvic : **05 53 80 86 90** ou de Saint Astier : **05 53 03 81 40**

messaging commune :

cob.st-astier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Veillez à bien indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur.

Des patrouilles de surveillance de la gendarmerie seront effectuées gratuitement, de jour comme de nuit et en semaine comme le week-end, afin de vérifier qu'il ne se passe rien de suspect ou de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile durant votre absence. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu).

Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Attention citoyens ! Un vent de "folie" va souffler sur Neuvic !

Neuvic va se donner un nouveau cap culturel avec un projet ambitieux et ludique grâce à la création d'une Micro-folie.

Notre cité avait déjà su se créer un terreau culturel très riche avec la médiathèque dans son écrin verdoyant et bien sûr le centre multimédia, un équipement haut de gamme avec sa scène, son grand écran disposant d'une salle pouvant accueillir près de 200 spectateurs assis ou plusieurs centaines debout.

Le projet "Micro-folie" va permettre d'enrichir considérablement l'offre culturelle neuvicoise tout en dynamisant l'utilisation de ces équipements.

Le projet est au départ une belle initiative de l'établissement public de la Villette à Paris soutenue par le ministère de la Culture. Lorsque l'on vit loin de Paris, on n'a pas la possibilité de profiter des grands musées, d'assister aux spectacles, aux concerts et aux expositions proposés par nos institutions culturelles mondialement connues.



Avec ce projet, ce sont toutes ces institutions qui vont venir jusqu'aux Neuvicois par le biais de techniques numériques, d'écrans et de casques de réalité virtuelle qui permettront une immersion totale, "comme si vous y étiez".

Tous les passages secrets et la chambre du roi au Château de Versailles, les chefs-d'œuvre du Louvre, les impressionnistes d'Orsay expliqués par leurs conservateurs.

Vous préférez l'art contemporain ? Cap sur le Centre Pompidou, le musée Picasso.

Un détour par les arts premiers au musée Branly ? C'est parti !

Du théâtre ? Le festival d'Avignon s'ouvrira pour vous seul. Et les petits rats de l'Opéra avec les ténors et divas viendront s'incliner devant vous.

Envie de passer un quart d'heure en tête-à-tête avec la Joconde en revenant du marché ? Ce sera possible. Mona Lisa a plein de choses à vous raconter.



L'insertion de Neuvic dans le réseau "Micro-folie" va permettre de déployer une offre culturelle inépuisable et diversifiée donnant accès aux arts, aux sciences, à l'architecture, au patrimoine.

Mais ce nouveau réseau culturel national et international offre bien plus de ressources encore avec des propositions de spectacles, rencontres, conférenciers.

Bien plus, Neuvic depuis longtemps, faisait déjà des actions "micro-folie". Les ateliers informatiques qui rencontrent un succès certain depuis des années au centre multimédia s'avèrent les précurseurs des ateliers numériques "Fablab" qui sont aussi proposés par ce nouveau réseau pour développer la créativité de chacun (imprimante 3 D, machines à coudre numériques ...).

Qui peut être intéressé ?

Tous les publics de un à cent ans et plus ! Cette offre culturelle gratuite s'adressera à tous.

Naturellement aux enfants et adolescents dans le cadre de projets qui seront pilotés par les enseignants auxquels la Micro-folie offrira un outil riche, maniable et diversifié pour quasiment toutes les disciplines.

Mais aussi à tous les habitants pour se cultiver et se distraire qui pourront venir en groupe autour d'une visite préparée à l'avance sur une thématique ou en individuel.

Et bien sûr, compte tenu de l'abondance des propositions faites par les institutions culturelles du réseau, chacun pourra venir et revenir sans se lasser.

La Micro-folie se voudra ainsi un lieu ouvert de rencontres, de convivialité qui contribuera à faire de notre commune un lieu attractif où il fait bon vivre.



Si vous aimez danser



Cours de danse en ligne, gratuits, tous les lundis de 19h à 21h sous la halle avec l'association Peireg'Arts.

Tribune libre de l'opposition

Union Sportive Neuvicoise de Canoë Kayak

Le club de Neuvic sur les podiums du championnat de France à La Plagne (Savoie)

L'année sportive qui s'achève a été compliquée pour les clubs neuvicois mais elle se termine tout de même en beauté pour la délégation du club de canoë-kayak qui revient des championnats de France avec une moisson de médailles.

En effet, dans la catégorie junior, Tom RAMON revient avec deux titres de champion de France et un de vice-champion, Matteo MILETO est vice-champion de France cadet et Manoël et Tanguy ROUSSIN sont vice-champions de France sénior en canoë biplace et terminent troisième de la Mas star.

Félicitations à tous les participants, au coach mais aussi aux dirigeants qui portent ce club dynamique et convivial."



Tom RAMON

Les commerçants de Neuvic animent le centre bourg

L'activité commerciale est importante pour la vie d'un village et le centre Bourg a la chance de compter sur une forte dynamique de ses commerçants.

C'est ainsi que nous avons pu voir se développer trois nouveaux commerces dans notre centre : La Bobine, de Chic et de Broc et les fromages de Marine.



Ce dynamisme est confirmé par de nouvelles initiatives : la boulangerie de Monsieur Barreca présente une façade rénovée, et le Petit Tonneau s'associe avec les fromages de Marine pour proposer des plateaux de dégustation.



Les fromages de Marine

Fromagerie crèmerie épicerie fine et spécialités bretonnes. Préparation de plateaux de fromages sur mesure et sur commande au : **06 23 29 08 79**
lesfromagesdemarine@gmail.com
Facebook : "Les Fromages de Marine"
2 place de l'église



A noter, la reprise des commeces : le garage Senrent au 14 route de Mauriac a été repris par son salarié Olivier Lesnik sous l'appellation "Garage Olivier Auto" et la presse a vu l'arrivée de Hassen Hadj Youssef.

La Guinguette de Mauriac



La guinguette bar-snacking est située dans un ancien bâtiment agricole à l'écluse de Mauriac.

Ouverture : juillet, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 16h à 21h30 et août, du mardi au samedi : **09 84 46 06 98**



Station de lavage Pizzas 24/24

23 Avenue de Bordeaux

Aire de vidange pour les camping-cars, box de stockage, Distributeur de pizzas.

Animations de l'été

Malgré la pandémie, nous avons pu vous proposer le traditionnel feu d'artifice et son bal sous la halle pour célébrer le 14 juillet.

En revanche, suite aux dispositions imposées par le pass sanitaire, le comité des fêtes a été contraint d'annuler son grand rendez-vous de début août, le salon d'antiquités militaires sur le site du boudrome.



Agenda des festivités

Consultable sur le site web de la communauté de communes Isle Vern Salembre - CCIVS :

www.ccivs.fr

ou sur le site web de l'office de tourisme :

www.tourisme-isleperigord.com